

RESPONSABLE D'EXPLOITATION EN GRANDES CULTURES H/F

Autres dénominations : Régisseur, Adjoint au chef d'exploitation, Second d'exploitation

Filières liées : **Grandes cultures**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/responsable-d-exploitation-en-grandes-cultures-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Diriger, décider, encadrer, manager

Organiser, préparer, coordonner, planifier

Produire, fabriquer

Végétaux, cultures, céréales, plantes, fleurs, fruits, légumes, vignes

Le responsable d'exploitation organise les opérations liées aux cultures et aux élevages :

- Il définit les méthodes de travail et programme les opérations de production dans le respect des cahiers des charges signés par le chef d'exploitation.
- Il établit la répartition des tâches entre les salariés, permanents ou saisonniers. Il donne ses recommandations, supervise et contrôle l'ensemble des travaux menés.
- Il suit l'évolution des cultures et des animaux et remédie aux éventuelles déficiences en cas de résultats insuffisants en fixant, par exemple, de nouvelles consignes au personnel.

Le responsable d'exploitation participe à la gestion et aux choix stratégiques de l'exploitation :

- Il assure la gestion matérielle de l'exploitation (approvisionnement, maintenance des équipements...).
- Il remplit les documents liés au suivi administratif et réglementaire de l'exploitation (fiches de traçabilité, déclarations d'embauche...).
- Il relève les données technico-économiques liées aux productions, les analyse et les rectifie si nécessaire. En lien avec l'exploitant, il entretient les relations avec l'ensemble des intervenants sur l'exploitation (fournisseurs, conseillers agricoles...).
- A titre consultatif, il contribue au choix des productions et des objectifs technico-économiques.

Le responsable d'exploitation peut également être amené à assurer les démarches commerciales liées à l'exploitation (achat des fournitures et des aliments, vente des animaux...).

Conditions d'exercice

Le responsable d'exploitation en polyculture-élevage travaille dans des exploitations associant cultures et élevages. Ses conditions d'exercice diffèrent sensiblement selon les productions présentes.

Derrière le chef d'exploitation, il est responsable de l'ensemble des travaux réalisés.

L'étendue de ses activités varie fortement selon l'organisation de l'exploitation et se restreint parfois au seul domaine technique. Ses interventions sur le terrain sont fréquentes mais une partie de ses activités se déroule en bureau.

Compétences et qualités

Le responsable d'exploitation dispose de solides connaissances à la fois en techniques culturales et en conduite d'élevage. Il connaît le fonctionnement de l'ensemble des équipements et maîtrise l'outil informatique dans le cadre de l'analyse et de la synthèse d'informations techniques et économiques.

A ses capacités d'organisation et d'encadrement du personnel s'ajoutent la disponibilité et la polyvalence qui lui permettent notamment de s'adapter tant aux tâches de gestion, qu'à l'ensemble des activités de production ou de maintenance des installations. Ses qualités relationnelles facilitent ses contacts commerciaux ou ses échanges avec l'ensemble de ses autres interlocuteurs.

Perspectives d'évolutions

Le responsable d'exploitation peut accroître sa prise de responsabilité au sein de l'entreprise en devenant exploitant associé.

Il peut également choisir de s'installer à son compte comme chef d'exploitation.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com